



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
RÉUNION RÉGULIÈRE - PROCÈS-VERBAL**

le 7 mai 2018
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, maire
Jean-Marc Lalonde, conseiller du quartier 1
Mario Zanth, conseiller du quartier 2
Charles Berlinguette, conseiller du quartier 4
Krysta Simard, conseillère du quartier 6
Michel Levert, conseiller du quartier 7
Diane Choinière, conseillère du quartier 8

ABSENT: Carl Grimard, conseiller du quartier 3
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5

Fonctionnaires Monique Ouellet, greffière
Maryse St-Pierre, greffière adjointe
Robert Kehoe, directeur des finances et du développement économique

1. Ouverture de la réunion

Le maire Desjardins ouvre la réunion à 19h15.

2. Prière

Le conseiller Michel Levert fait la lecture de la prière.

3. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2018-101

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Krysta Simard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants:

8.5. Démission d'un membre du conseil d'administration de la bibliothèque publique - Louiselle Cyr;

7.1. Résolution de membre de la conseillère Krysta Simard au sujet des panneaux d'information en avant des écoles du Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO);

10.10. 2018-58 - pour signer une entente d'octroi avec le ministère des Affaires municipales afin de participer au Programme d'aide aux municipalités pour la reprise après une catastrophe

ADOPTÉE, telle que modifiée

4. Déclarations d'intérêts pécuniaires (Aucune)

5. Annonces

La conseillère Krysta Simard explique que la marche pour la santé mentale du Club JOI s'est bien déroulée. Elle ajoute que les fonds amassés seront acheminés à la fondation canadienne de la santé mentale.

Le maire Desjardins annonce que l'ouverture officielle de TVC22 est demain, sous forme d'un 5 à 7. Il annonce également que la bibliothèque publique organise samedi soir un défilé de mode pour une collecte de fonds.

Le conseiller Jean-Marc Lalonde annonce que demain à 19h aura lieu une assemblée publique à l'aréna Jean-Marc Lalonde pour discuter des changements proposés au bâtiment.

6. Période de Questions/Commentaires

M. Jocelyn Peloquin, représentant de Spacebuilders, exprime son appui pour la demande d'amendement au règlement de zonage pour le 771 rue Landry.

M. Alain Meloche, 793 rue Landry, explique qu'il est un des propriétaires de la ferme Melohills et que l'étable qui sera construite se retrouvera exactement au même endroit que la bâtisse précédente.

M. Rolland Labonté, 1573 chemin Rollin, demande quels endroits sont affectés par l'interdiction des feux à ciel ouvert. M. Mario Villeneuve explique que les feux à ciel ouvert sont permis à n'importe quel endroit dans la municipalité, mais qu'ils comportent plus de restrictions dans le secteur urbain. Il ajoute que l'interdiction des feux à ciel ouvert vient d'être levée. M. Labonté demande quels sont les montants attribués pour les déplacements à Toronto pour le conseil et l'administration. Le maire Desjardins répond qu'ils ne disposent pas de ce nombre, mais que l'administration va l'informer sur le sujet.

7. Items des membres du Conseil

7.1 Résolution de membre de la conseillère Krysta Simard au sujet des panneaux d'information en avant des écoles du Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO)

RÉSOLUTION 2018-102

Proposée par Krysta Simard

Appuyée par Jean-Marc Lalonde

ATTENDU QUE le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO) va éventuellement remplacer les panneaux d'informations en avant des écoles pour des panneaux électroniques; et

ATTENDU QUE la salle de spectacle n'a aucune affiche pour annoncer les événements; et

ATTENDU QUE la bibliothèque publique et possiblement le YMCA/YWCA aimeraient avoir possibilité d'afficher leurs événements; et

ATTENDU QUE le comité consultatif culturel propose que ces items soient adressés dans le meilleur intérêt des parties concernées;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal mandate les Services communautaires d'entamer les discussions avec le CSDCEO, afin de voir s'ils ont un intérêt de partager l'utilisation du panneau électronique afin de combler les besoins de nos partenaires de services.

ADOPTÉE

8. Items par consentement

RÉSOLUTION 2018-103

Proposée par Jean-Marc Lalonde

Appuyée par Krysta Simard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les items suivants, tels qu'identifiés sous la rubrique «items par consentement» à l'ordre du jour de la réunion régulière du 7 mai 2018, soient adoptés :

8.1. Procès-verbaux des réunions suivantes:

- a. Réunion régulière du 17 avril 2018
- b. Comité plénier du 17 avril 2018

8.2. Réception des procès-verbaux des réunions suivantes:

- a. Comité de dérogation du 12 mars 2018

8.3. Les recommandations suivantes du comité plénier du 17 avril 2018

- a. Projet d'aménagement du parc Naturel Lavigne – Liste des travaux
- 8.5. Démission d'un membre du conseil d'administration de la bibliothèque publique - Louiselle Cyr

ADOPTÉE

Texte des résolutions adoptées par consentement telles qu'identifiées dans la résolution 2018-103

- 8.3a. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** *le conseil municipal autorise les Services communautaires de procéder avec le projet de développement du parc naturel Lavigne selon la liste des travaux présentés dans le rapport LOI2018-04-06, tel que recommandé.*
- 8.5 ATTENDU QUE** *la greffière a reçu la démission de Mme Louiselle Cyr à titre de membre du conseil d'administration de la bibliothèque publique le 4 mai 2018;*
- QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** *le conseil municipal accepte la démission de Mme Louiselle Cyr à titre de membre au sein du Conseil d'administration de la bibliothèque publique et qu'une lettre de remerciement lui soit envoyée.*

8.4 Embauche - Gestionnaire des Ressources humaines

RÉSOLUTION 2018-104

Proposée par Jean-Marc Lalonde

Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RESOLU QUE la réunion régulière du conseil municipal soit ajournée afin de tenir une session à huis clos pour discuter du sujet suivant tel que stipulé à la section 239 de la Loi sur les municipalités 2001, telle que modifiée:

8.4. Embauche - Gestionnaire des ressources humaines

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2018-105

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Jean-Marc Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion à huis clos soit ajournée afin de retourner en réunion régulière.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2018-106

Proposée par Michel Levert

Appuyée par Charles Berlinguette

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la résolution no. 2018-059 soit abrogée; et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE M. Gerry Lalonde soit embauché à titre de Gestionnaire des ressources humaines et que son salaire soit établi à la Classe 5, Niveau 5 de l'échelle salariale en vigueur pour les employés non-syndiqués, et ce rétroactif au 21 mars, 2018.

ADOPTÉE

9. Rapports des Comités/Services

9.1 Approbation de l'amendement aux conditions de l'étape 5 du Village Morris

RÉSOLUTION 2018-107

Proposée par Charles Berlinguette

Appuyée par Michel Levert

ATTENDU QUE le conseil a approuvé la résolution no. 2018-75, donnant l'approbation à l'ébauche de plan de lotissement pour le Village Morris Stade 5 avec une liste de conditions sous l'article 7 du rapport AMÉ-18-13-R; et

ATTENDU QUE la date d'échéance de l'ébauche de plan de lotissement ne peut pas excéder 5 ans;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil accepte la modification de la condition 81, tel que décrite dans le rapport AMÉ-18-26-R, à l'approbation d'ébauche de plan de lotissement pour le projet du Village Morris Stade 5.

ADOPTÉE

9.2 Projet de construction des casernes

RÉSOLUTION 2018-110

Proposée par Diane Choinière

Appuyée par Jean-Marc Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil adopte le règlement 2018-53 pour autoriser le maire et la greffière à signer un contrat avec Asco au montant de 8 112 586 \$ plus HST pour effectuer les travaux de construction des stations combinées d'incendie et de services paramédicaux de Rockland et de Bourget, tel que recommandé; et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le directeur des services de la Protection soit autorisé à dépenser 120 000\$ sur le contenu nécessaire pour les casernes; et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE si les montants alloués au montant des contingences ne sont pas utilisés pour les imprévus, que la balance soit présentée au conseil avec une liste de dépenses à être considéré, mais que l'installation des tuyaux pour le système de chauffage soit considérée prioritaire dans les dépenses du montant alloué aux contingences.

9.3 Projet d'approvisionnement d'eau pour La Nation

Le conseiller Mario Zanth quitte son siège à 20h45 et retourne à son siège à 20h49.

M. Julian Lenhart explique que le but de cette résolution est d'avoir une entente de principe avec la municipalité de la Nation pour développer une entente officielle.

Le conseiller Michel Levert quitte son siège à 20h49 et retourne à son siège à 20h51.

RÉSOLUTION 2018-111

Proposée par Michel Levert

Appuyée par Charles Berlinguette

ATTENDU QUE l'étude *Clarence-Rockland and Limoges Water Servicing Study* démontre des avantages importants de procéder à la fourniture d'eau potable à la municipalité de la Nation, plus particulièrement pour le secteur de Limoges;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil autorise le directeur de l'Infrastructure et l'aménagement du territoire d'obtenir des services juridiques afin de négocier les termes et conditions d'un protocole d'entente avec la municipalité de la Nation pour la fourniture d'eau potable à Limoges; et

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE le conseil autorise le directeur de l'Infrastructure et l'aménagement du territoire de mettre en oeuvre le protocole d'entente lorsqu'il sera satisfait des négociations.

ADOPTÉE

9.4 Ajustements finaux au budget 2018

Suite aux questions, M. Frédéric Desnoyers explique les options proposées. Il ajoute que les coupures proposées dans l'option 2 sont celles qui ont été discutées durant le processus budgétaire 2018.

RÉSOLUTION 2018-108

Proposée par Guy Desjardins

Appuyée par Diane Choinière

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil adopte le règlement 2018-54, étant un règlement pour apporter des modifications au budget opérationnel 2018 avec l'option 3.

For (4): Guy Desjardins, Mario Zanth, Charles Berlinguette, and Diane Choinière

Against (3): Jean-Marc Lalonde, Krysta Simard, and Michel Levert

Absent (2): Carl Grimard, and André J. Lalonde

ADOPTÉE

9.5 Adoption du règlement pour les taxes finales 2018

RÉSOLUTION 2018-109

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Charles Berlinguette

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Règlement no. 2018-39, étant un règlement pour établir les taux de taxes finales et autoriser l'imposition de pénalités pour les paiements en souffrance en 2018, soit adopté, tel que recommandé au rapport FIN 2018-12 avec l'annexe A de l'option 3.

ADOPTÉE

10. Règlements municipaux

RÉSOLUTION 2018-112

Proposée par Michel Levert

Appuyée par Krysta Simard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les règlements municipaux suivants soient adoptés :

10.1. 2018-48 - pour régler la gestion du site d'enfouissement de Clarence-Rockland

10.4. 2018-49 - pour signer une entente avec Brigil 3223700 Canada Inc. pour la location du terrain situé au 1452 chemin Poupart

10.6. 2018-51 - pour signer une entente avec Teraflex Ltd pour l'installation des lumières de rue DEL

10.8. 2018-56 - Nomination des agents municipaux d'application de la réglementation

10.9. 2018-57 - amendement au règlement de zonage - 771 rue Landry

ADOPTÉE

- 10.2 2018-33 - pour amender le règlement sur les frais usagers pour les garderies, le site d'enfouissement et les frais de location de glace**

RÉSOLUTION 2018-113

Proposée par Jean-Marc Lalonde

Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement 2018-33, étant un règlement pour amender le règlement sur les frais usagers pour les garderies, le site d'enfouissement et les frais de location de glace soit adopté avec la modification à l'annexe C, relativement à l'augmentation des frais de garderies de 11%.

ADOPTÉE

- 10.3 2018-47 - pour signer une entente avec l'AMO afin de participer au plan de revitalisation des rues principales de l'Ontario**

RÉSOLUTION 2018-114

Proposée par Jean-Marc Lalonde

Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement 2018-47, étant un règlement pour signer une entente avec l'AMO afin de participer au plan de revitalisation des rues principales de l'Ontario soit adopté.

ADOPTÉE

- 10.5 2018-50 - pour signer une entente avec Guillevin International Co. pour l'achat de nouvelles fixtures DEL pour les lumières de rues**

RÉSOLUTION 2018-115

Proposée par Jean-Marc Lalonde

Appuyée par Charles Berlinguette

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil adopte le règlement 2018-50 pour autoriser la signature d'un contrat avec Guillevin International Co. pour l'achat de nouvelles fixtures DEL pour les lumières de rues

ADOPTÉE

- 10.7 2018-55 - pour octroyer un contrat à Hemson Consulting Ltd pour un appui dans le développement d'un nouveau règlement et de nouvelles politiques sur les redevances d'aménagement pour 2020**

RÉSOLUTION 2018-116

Proposée par Jean-Marc Lalonde

Appuyée par Charles Berlinguette

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil adopte le règlement 2018-55, étant un règlement pour octroyer un contrat à Hemson Consulting Ltd pour un appui dans le développement d'un nouveau règlement et de nouvelles politiques sur les redevances d'aménagement pour 2020

ADOPTÉE

- 10.10 2018-58 - pour signer une entente d'octroi avec le ministère des Affaires municipales afin de participer au Programme d'aide aux municipalités pour la reprise après une catastrophe**

RÉSOLUTION 2018-117

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Diane Choinière

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement 2018-58, étant un règlement pour signer une entente d'octroi avec le ministère des Affaires municipales afin de participer au Programme d'aide aux municipalités pour la reprise après une catastrophe, soit adopté.

ADOPTÉE

- 11. Règlement de confirmation**

RÉSOLUTION 2018-118

Proposée par Michel Levert

Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement no. 2018-52, étant un règlement de confirmation pour la réunion régulière du 7 mai 2018, soit adopté.

ADOPTÉE

12. **Ajournement**

Le maire Desjardins lève l'assemblée à 21h06.

Guy Desjardins, maire

Maryse St-Pierre, greffière adjointe